

RÉPUBLIQUE FRANCAISEDÉPARTEMENT DES
HAUTES PYRENEESNOMBRE DE MEMBRES

Afférents au comité syndical : 16
 En exercice : 16
 Présents : 12
 Absents : 4
 Procuration : 1
 Qui ont pris part à la
 délibération : 13

Date de la convocation

04 avril 2023

Date d'affichage :

04 avril 2023

Objet de la délibération :

Affectation du résultat de
 l'exercice 2022

Acte rendu exécutoire dès son
 envoi en Préfecture le,



Délibération N° 03-04-2023

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
 du Syndicat Intercommunal d'Assainissement**

de la Haute Vallée d'Aure**SEANCE DU 20 AVRIL 2023**

L'an 2023, le 20 avril, à 14 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean Mouniq

Présents : Mrs Jean MOUNIQ, Jean PAUCIS, Jean-Michel ISOART, Louis RICARD, Michel MILLET, Jean-Michel MARIA, Jacques SALAT, Dominique FOURCADE LAVIGNE, André DUBAN, Alain PENEVEYRE, Lucien FERRAS et René DARAN

Absents excusés : Mr Didier BRUN

Absents : Mrs Michel BESSONE, Jean-Luc VALENTIAN et Philippe SPITERI

Mr Didier BRUN a donné procuration à Mr Jean-Michel MARIA

A été désigné secrétaire de séance : Mr Jean-Michel ISOART

Le comité syndical, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022 dont les résultats, conformes au compte de gestion se présentent comme suit.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2022 :	- 235 460.36 €
Report à nouveau 2021 :	683 724.79 €
Excédent de fonctionnement cumulé :	448 264.43 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2022 :	114 769.92 €
Report à nouveau 2021 :	1 979 194.87 €
Résultat d'investissement cumulé :	2 093 964.79 €

Restes à réaliser (dépenses)	186 000.00 €
Restes à réaliser (recettes)	7 000.00 €
Excédent d'investissement avec RAR :	1 914 964.79 €

Décide, à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

- En report à nouveau en section de fonctionnement pour le reliquat à savoir la somme de : **448 264.43 €**

(Recette au Compte 002)

- En report à nouveau en section d'investissement à savoir la somme de : **2 093 964.79 €**

(Recette au compte 001)

- En affectation au compte 1068,

Pour couverture d'autofinancement à savoir la somme de : **0.00 €**

Pour affectation complémentaire en réserves à savoir la somme de **0.00 €**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président

Le Secrétaire

Jean MOUNIQ SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT ISOART

DE LA HAUTE VALLEE D'AURE

Promenade du Bernet
09170 VILLE-AURE